

Paris, le 3 avril 2012

(A NE PAS DIFFUSER AU CANADA ET AU JAPON)

Vivendi : offre publique de rachat des obligations US en circulation assorties d'un coupon de 5,750 %, échéance 2013

Vivendi a annoncé aujourd'hui le lancement d'une offre publique de rachat (l'« offre publique de rachat ») afin d'acquérir en numéraire tout ou partie des 700 millions de dollars US d'obligations en circulation assorties d'un coupon de 5,750 %, échéance 2013 (les « obligations »), sous réserve de certains termes et conditions, en ce inclus une condition relative au succès d'une émission obligataire lancée concomitamment aux Etats-Unis.

Ce rachat a pour objectif de permettre à Vivendi d'utiliser ensuite des sources de financement plus avantageuses.

L'offre publique de rachat expirera à 17h00, heure de New York, le 11 avril 2012 (la « date d'expiration »), sauf en cas d'extension ou de clôture anticipée par Vivendi. L'offre publique de rachat est faite conformément à un document d'offre de rachat (*Offer to Purchase*) qui donne une description plus détaillée de l'offre publique de rachat.

Le tableau ci-dessous résume des éléments importants de l'offre publique de rachat :

Cusip No.	Montant en principal en circulation	Description des valeurs mobilières	Date de maturité	Valeurs mobilières de référence	Page Bloomberg correspondante	Spread fixe
92852EAK1 (Rule 144A) / F70 63CAU0 (Reg S)	700 000 000 USD	Obligations à 5,750 % dues en 2013	4 avril 2013	Bons du Trésor Américain (<i>Treasury Note</i>) à 0,75 % dus le 31 mars 2013	PX3	50 bps

La Société a retenu BofA Merrill Lynch et J.P. Morgan pour intervenir en qualité de *Dealer Managers* de l'offre publique de rachat. D.F. King & Co., Inc. a été retenu pour intervenir en qualité de *Tender Agent* et d'*Information Agent* de l'offre publique de rachat. Des copies de la documentation de l'offre sont disponibles auprès de D.F. King, +1(212) 269-5550 (banques et courtiers), +1(800) 488-807 (sans frais depuis les États-Unis), ou par email : vivendi@dfking.com.

Le présent communiqué ne constitue pas une offre d'achat des obligations ou une sollicitation d'une offre de vendre les obligations et n'est pas constitutif d'une sollicitation d'acceptation de l'offre. Vivendi ne fait l'offre que conformément aux termes de l'offre de rachat (Offer to Purchase). L'offre ne s'adresse pas aux porteurs d'obligations relevant d'un territoire dans lequel la présentation ou l'acceptation de l'offre serait incompatible avec les lois sur les valeurs mobilières, les lois « Blue Sky » (sur l'émission de valeurs mobilières) ou toute autre loi dudit territoire ; étant entendu qu'aucune obligation présentée par ou pour le compte d'un tel porteur ne peut être acceptée. Ce communiqué doit se lire conjointement avec l'offre de rachat (Offer to Purchase).

Royaume-Uni. La diffusion de l'Offre Publique de Rachat ou de tout document ou support relatif à l'Offre n'est pas effectuée par une personne habilitée au sens de la section 21 du Financial Services and Markets Act 2000 (ci-après le « FSMA ») et les documents et supports correspondants n'ont pas été approuvés par le FSMA. Dès lors, lesdits documents et/ou supports ne sont pas diffusés auprès du public au Royaume-Uni et ne peuvent être communiqués au public au Royaume-Uni. La diffusion de documents et/ou supports de cette nature n'est pas assujettie aux restrictions relatives aux offres financières prévues par la section 21 du FSMA, car ils sont uniquement destinés et communicables à des personnes qui sont (1) des personnes possédant une expérience des investissements et répondant à la définition de professionnels des investissements au sens de l'Article 19 de l'Ordonnance de 2005 du Financial Services and Markets Act 2000 (Financial Promotion) (le « FPO ») ; (2) des personnes répondant aux critères de l'Article 49 du FPO (« sociétés disposant d'un capital social appelé important, associations non constituées en personne morale, etc. ») ; ou (3) toutes autres personnes auxquelles ces documents et/ou supports peuvent être légalement communiqués. Tout investissement ou toute activité d'investissement relatif/relative à l'Offre Publique de Rachat n'est proposé(e) qu'aux personnes précitées, et ne sera réalisé(e) qu'avec ces personnes, étant entendu qu'aucune autre personne ne peut se baser sur ladite Offre Publique de Rachat.

France. L'Offre Publique de Rachat n'est pas proposée, directement ou indirectement, auprès du public en France. Ni l'Offre Publique de Rachat, ni aucun des documents ou supports relatifs à l'Offre Publique de Rachat n'ont été et ne seront diffusés auprès du public en France ; et seuls (i) les personnes fournissant le service d'investissement de gestion de portefeuille pour compte de tiers et/ou (ii) les investisseurs qualifiés, tels que définis aux Articles L.411-1, L.411-2 et D.411-1 à D.411-3 du Code monétaire et financier français, et conformément audit Code, ont le droit de prendre part à l'Offre Publique de Rachat. L'Offre Publique de Rachat n'a pas été soumise au visa de l'Autorité des marchés financiers (AMF).

Espace économique européen. Dans tous les États membres de l'Espace économique européen (« EEE ») ayant transposé la Directive 2003/71/CE (et conformément à toute modification qui lui aurait été apportée, y compris la Directive 2010/73/CE et toute mesure d'application dans tout État membre – ci-après la « Directive sur les Prospectus »), l'Offre Publique de Rachat ne s'adressera qu'aux investisseurs qualifiés de cet État membre au sens de la Directive sur les Prospectus.

A propos de Vivendi

Les plus belles émotions du numérique

Vivendi est au cœur des univers des contenus, des plates-formes et des réseaux interactifs.

Vivendi réunit le numéro un mondial des jeux vidéo (Activision Blizzard), le numéro un mondial de la musique (Universal Music Group), le numéro un français des télécoms alternatifs (SFR), le numéro un marocain des télécoms (Groupe Maroc Telecom), le numéro un des opérateurs haut débit alternatifs au Brésil (GVT) et le numéro un français de la télévision payante (Groupe Canal+).

En 2011, Vivendi a réalisé un chiffre d'affaires de 28,8 milliards d'euros et un résultat net ajusté de 2,95 milliards d'euros. Le groupe compte plus de 58 300 collaborateurs.

www.vivendi.com

Avertissements importants

Avertissement relatif aux déclarations prospectives. Le présent communiqué de presse peut contenir des déclarations prospectives. Même si Vivendi estime que ces déclarations prospectives reposent sur des hypothèses raisonnables, elles ne constituent pas des garanties quant à la performance future de la Société. Les résultats effectifs peuvent être très différents des déclarations prospectives en raison d'un certain nombre de risques et d'incertitudes, dont la plupart sont hors de notre contrôle, notamment les risques liés aux conditions de marché ainsi que les risques décrits dans les documents déposés par Vivendi auprès de l'Autorité des Marchés Financiers, également disponibles en langue anglaise sur notre site (www.vivendi.com). Les investisseurs et les détenteurs de valeurs mobilières peuvent obtenir gratuitement copie des documents déposés par Vivendi auprès de l'Autorité des Marchés Financiers (www.amf-france.org) ou directement auprès de Vivendi. Ces déclarations prospectives sont faites au jour du présent communiqué de presse et Vivendi décline toute intention ou obligation de fournir, mettre à jour ou revoir toute déclaration prospective en conséquence de toute nouvelle information, événement futur ou autre.

ADR non sponsorisés. Vivendi ne sponsorise pas de programme d'American Depositary Receipt (ADR) concernant ses actions. Tout programme d'ADR existant actuellement est « non sponsorisé » et n'a aucun lien, de quelque nature que ce soit, avec Vivendi. Vivendi décline toute responsabilité concernant un tel programme.